

# SUR LES LAMBRUSQUES OU VIGNES SAUVAGES

## ABOUT WILD VINE PLANTS

J. BISSON

B.P. 51, 45250 Briare, France

**Résumé** : Les lambrusques ou vignes sauvages fréquentes en France jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais devenues rares sous l'effet du phylloxéra et des maladies cryptogamiques peuvent cependant conserver aujourd'hui un intérêt génétique et phylogénique.

Ces plantes font l'objet du rappel d'une expérience de l'auteur en la matière mais surtout de réflexions plus précises sur les conditions climatiques de leur développement spontané. La découverte d'échantillons anciens dans certains herbiers prouve que leur expansion naturelle en France paraît avoir été plus septentrionale que celle signalée par PLANCHON (1887).

Quelques plants encore présents dans certaines îles de la Loire sont certainement subsponsanés et de nature hybride interspécifique récente.

**Abstract** : Former frequent wild vines, in France, until the end of the 19th century are rare today, because of phylloxera and parasitic fungi appearances in Europe. Yet, ultimate plants of this keep genetic and phylogenetic interest.

A modest author's experience on this subject is recorded.

A more precise climatic natural conditions of their old expansion in France is proposed.

Some botanic stamples discovered in Nantes Museum dated from 1846 demonstrate the presence of wild vines above the PLANCHON (1887) limit and show natural vegetation possibilities more to the north than the maximum line given by this author.

Some wild plants still present in some islands of the Loire river are probably to day inter specific hybrids descendants.

**Mots clés** : Vigne, lambrusques, écologie, génétique.

**Key words** : Vine, wild plants, ecology, genetic.

## INTRODUCTION

Bien que devenues rares en France, les véritables lambrusques ou vignes sauvages soulèvent encore aujourd'hui un certain intérêt.

En 1999, BOURSIQUOT signalait une reprise de l'étude des ancêtres de la vigne cultivée. C'est ainsi que CUISSET (1998) a retrouvé sur les pentes du Pic Saint-Loup, au nord-est de Montpellier une quinzaine d'individus dont la nature spontanée pouvait être notamment authentifiée par la dioécie (° 50 / 50 p 100). Le même auteur, dans sa thèse (1998) n'évoque que six lambrusques de cette origine et à sexe déterminé.

Dans le même temps, une enquête était lancée sur le sujet par LACOMBE, directeur de l'Unité expérimentale I.N.R.A. de Vassal à Marseillan (Hérault) auprès des personnes concernées ou ayant été concernées par l'étude des vignes sauvages. Ces contacts devaient se concrétiser par de nouvelles prospections.

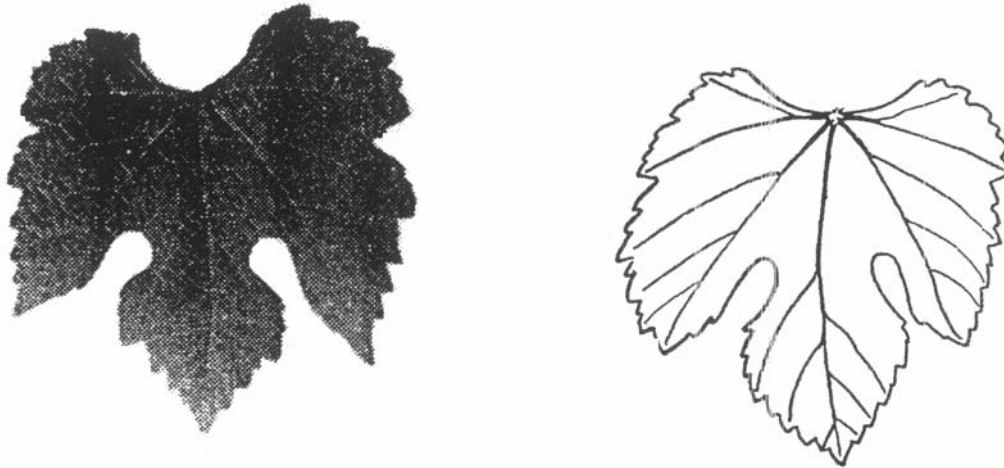
## RECHERCHE DE LAMBRUSQUES

En 1951, LEVADOUX, directeur de la Station de recherches viticoles I.N.R.A. de Bordeaux, qui poursuivait des travaux d'ampélographie ne pouvait qu'être intéressé par d'éventuelles lambrusques spontanées. La publication d'un article, puis une rencontre avec son auteur

CLAVERIE, Inspecteur des Eaux et Forêts, permettaient à LEVADOUX d'apprendre l'existence de vignes sauvages dans les Pyrénées. De là, le départ d'une recherche des lambrusques dans la vallée d'Aspe (Pyrénées atlantiques) avec DUQUERTY et BISSON, au cours de l'été 1951.

L'action permettait, en effet, de retrouver, près de Bedous et de Lescun, neuf vignes supposées sauvages dont les pousses aoûtées furent entrées, en fin de saison, à la station I.N.R.A. de Bordeaux.

À l'époque, les équipements et les méthodes de multiplication des végétaux délicats n'étaient pas aussi per-



**Fig. 1 – Types de lambrusques mâles**  
**A gauche : origine Vallée d’Aspe (LEVADOUX L. 1956). Cliché**  
**A droite : *V. silvestris* Gmel. Vallée du Danube (RATHAY E. 1889). Schéma.éch : 0,5**  
**Types of wild vine male leaves**

fectionnés qu’actuellement. Le recours à des procédés classiques de bouturage et de greffage se soldait par des pertes sensibles au cours de la première année et des suivantes. La feuille d’une des rescapées, d’ailleurs mâle, (clone 1551 I.N.R.A. Bordeaux) est représentée ici (fig. 1).

Végétant dans la nature en conditions précaires, totalement dépourvues de soins culturaux et phytosanitaires, les lambrusques découvertes ne présentaient qu’une végétation annuelle faible et pauvre en réserves, obstacle à la survie et à la multiplication. Soignées et entretenues en pépinière dans de meilleures conditions, l’avenir des plants n’en fût pas plus assuré.

Les quelques vignes sauvages qui subsistent encore en France n’existent qu’en milieux isolés, très particuliers, qui ont fait supposer chez ces plantes de la rusticité, une semi-résistance au froid, à la sécheresse ou à l’humidité et aux parasites courants. Leur situation généralement élevée sur des arbres, haies, buissons, maquis, falaises, ainsi que l’absence de fructification notable sur les pieds femelles et nulle sur les pieds mâles, sont autant de facteurs favorables à leur survie et à une certaine défense envers les contraintes physiques et les parasites.

L’expérience décevante de 1951, dans le sud-ouest de la France, ne devait pas étonner. D’ailleurs, à quels types de lambrusques faisait-on face ? C’est pourquoi, par la suite en 1954 et 1956,

LEVADOUX a établi qu’il existait plusieurs catégories, désormais classiques, parmi les vignes considérées sauvages :

1. Les lambrusques spontanées, élément naturel de la flore, qui peuvent avoir une triple origine :

- a) les lambrusques autochtones issues d’ancêtres jamais passés par le stade cultural ;
- b) les lambrusques coloniales revenues à la vie sauvage dans un milieu naturel ;
- c) les lambrusques métisses provenant du croisement des autochtones avec l’une des autres formes.

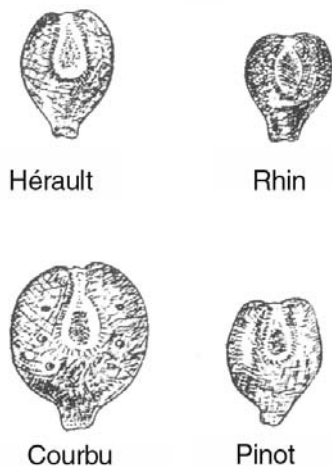
2. Les lambrusques subspontanées nées de pépins provenant de culture.

Il est incontestable que les véritables vignes sauvages sont les lambrusques spontanées autochtones tandis que toutes les autres descendent par croisement et semis de formes ayant été cultivées et plus ou moins évoluées présentant un intérêt variable.

À Bordeaux, d’autres lambrusques provenant des Pyrénées françaises et espagnoles ont été entrées par la suite à l’I.N.R.A. par DURQUETY (1960) et RIVES (1974).

## MÉTHODES MODERNES D’IDENTIFICATION

Dans sa thèse, grâce à l’utilisation discriminante de marqueurs moléculaires microsatellites, appuyée par diverses méthodes notamment statistiques, CUISSET (1998) a bien différencié la nature de vingt et une vignes diverses présentées comme lambrusques. Certaines ne se distinguent pas, par ces moyens, des cépages de cuve ou de table inclus dans son étude .



**Fig. 2 – Types de pépins archaïques (LEVADOUX L. 1956) Schémas**  
**En haut : pépins de lambrusques**  
**En bas : pépins de cépages cultivés**  
**éch : x 4**  
**Archaïc grape seeds**

D’autres, par contre, s’éloignent des formes cultivées et peuvent être considérées comme spontanées autochtones. Enfin, une troisième catégorie, jugée intermédiaire, fait penser à des lambrusques spontanées, coloniales ou métisses.

Les méthodes d’identification modernes infirment souvent les observations morphologiques au moyen desquelles les auteurs anciens tentaient, sans grand succès, de distinguer les vraies vignes sauvages des vignes cultivées. Parmi les caractères les plus sûrs subsistent la dioécie des populations même réduites, ainsi que la forme globuleuse du pépin à bec très court. Ce dernier point ne constitue pas même une certitude puisque des cépages depuis longtemps cultivés (Courbu, Petit Verdau, Pinot noir, Sauvignon, etc.) dont certains sont représentés ici (fig. 2), possèdent ce type de graine. Chez ces formes hermaphrodites considérées comme moins évoluées, l’autofécondation ne fait cependant pas réapparaître des individus mâles, ainsi que nous l’avons personnellement constatés sur Petit Verdau et Sauvignon, ce qui nous a été confirmé oralement par BRONNER (I.N.R.A. Colmar) sur Pinot en Alsace et par CARBONNEAU (1983 a et b).

L’intérêt réaffirmé des lambrusques spontanées pour l’étude du patrimoine des cépages cultivés ou de leur amélioration génétique peut, en fonction de l’évolution des moyens scientifiques et techniques, ouvrir de nouvelles perspectives au-delà du scepticisme de jadis. Néanmoins, la raréfaction des vignes sauvages spontanées françaises laisse peu d’espoir métropoli-

tain. Par contre, certains gisements circum-méditerranéens de lambrusques vraies demeurent, peut être, susceptibles d’exploitation (Dalmatie, Bosnie, Crimée, Afrique du nord, etc.). Dans ce cas, la phylogénèse et l’obtention d’O.G.M. incluant certains gènes des lambrusques véritables pourraient, éventuellement, ouvrir des voies originales bien qu’incertaines.

### LES ISOLIGNES 3 000 °C ET 1 000°C

Après ces réflexions d’ordre général, un regard porté sur les travaux de EVREINOFF (1951), amène à expliciter l’isoligne 3 000 °C que cet auteur considérait comme limite nord de végétation naturelle des vignes sauvages.

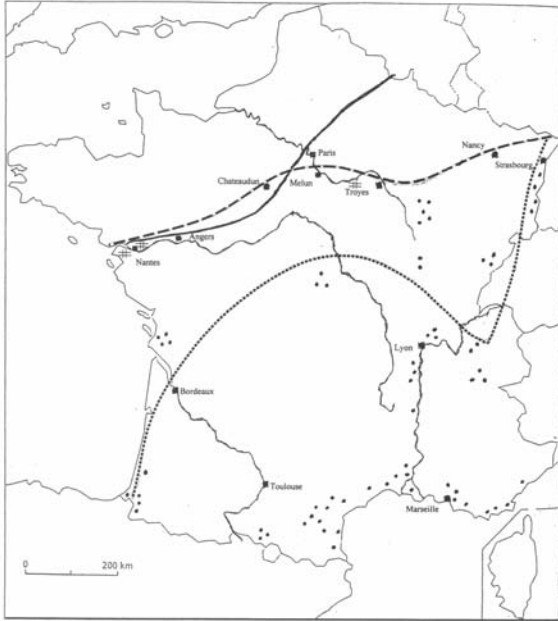
Fixée globalement de l’océan atlantique à la mer Caspienne, l’isoligne 3 000 °C figurait la somme minimum nécessaire des températures positives journalières assurant la végétation des lambrusques au cours d’une saison.

Les chiffres publiés par BRANAS *et al.* (1946) déterminaient une période favorable annuelle. Celle-ci considérait un minimum de végétation de la vigne, approximativement 10 °C, et totalisait toutes les valeurs supérieures à ce chiffre durant la période active de la plante. En partant de quelques points fournis par ce travail complétés par les données obligeamment communiquées par certains Centres départementaux de Météofrance (La Rochelle, La Roche-sur-Yon, Poitiers, Bourges, Melun, Troyes, Bar le Duc et Nancy), il est possible de mieux préciser la notion EVREINOFF. Les moyennes, pour la plupart trentenaires, montrent que, dans ce cas, c’est une isoligne 1 000 °C (totaux des moyennes de températures journalières supérieures à 10 °C) qui constituait la limite climatique septentrionale de l’aire naturelle des lambrusques. Celle-ci ne tient évidemment pas compte des reliefs intérieurs (tableau I).

**Tableau I – Repères pour une isoligne 1 000 °C en France (Période active de la vigne)**

**Climatic marks for isoline 1 000 °C in France**

Localités	Cumuls quotidiens moyens (températures < 10 °C)	Sources
Nantes	1184 °C	Météo France
Angers	1100	Branas J. <i>et al.</i>
Poitiers	1120	Météo France
Châteaudun	1021	Branas J. <i>et al.</i>
Vendôme	1014	Branas J. <i>et al.</i>
Melun	1087	Météo France
Troyes	1009	Météo France
Nancy	1009	Météo France



**Fig. 3 – Limites climatiques viticoles en France**

— limite nord de culture de la vigne  
 - - - - - isoligne 1000 °C ( $T^M > 10$  °C)  
 ..... isoligne 3000°C EVREINOFF V.A. 1951  
 \ lambrusques recensées par PLANCHON J.E. 1887  
 # lambrusques de Loire atlantique et de la vallée de la Seine

**Climact and viticultural limits in France**

Il apparaît que cette somme de 1 000°C circonscrivait effectivement bien, en France, et même un peu au delà, les aires les plus au nord recensées par PLANCHON (1887) (fig. 3).

Plusieurs climatologues ont montré que les températures étaient restées assez stables depuis plusieurs siècles (CHASSANY (1953), par exemple) et que les chiffres obtenus de nos jours paraissent donc valables depuis la fin du XIX<sup>e</sup>.

Les mêmes critères permettraient de fixer l'isoligne 1 000 °C jusqu'aux confins de l'Europe orientale ce qui importe guère ici.

Alors que l'on ne connaît pas précisément le zéro théorique de végétation des lambrusques qui nous intéressent, l'on admettra hypothétiquement qu'il varie peu par rapport à celui des cépages cultivés ou de certaines espèces américaines telles le riparia et le rupestris, finalement de 10 °C.

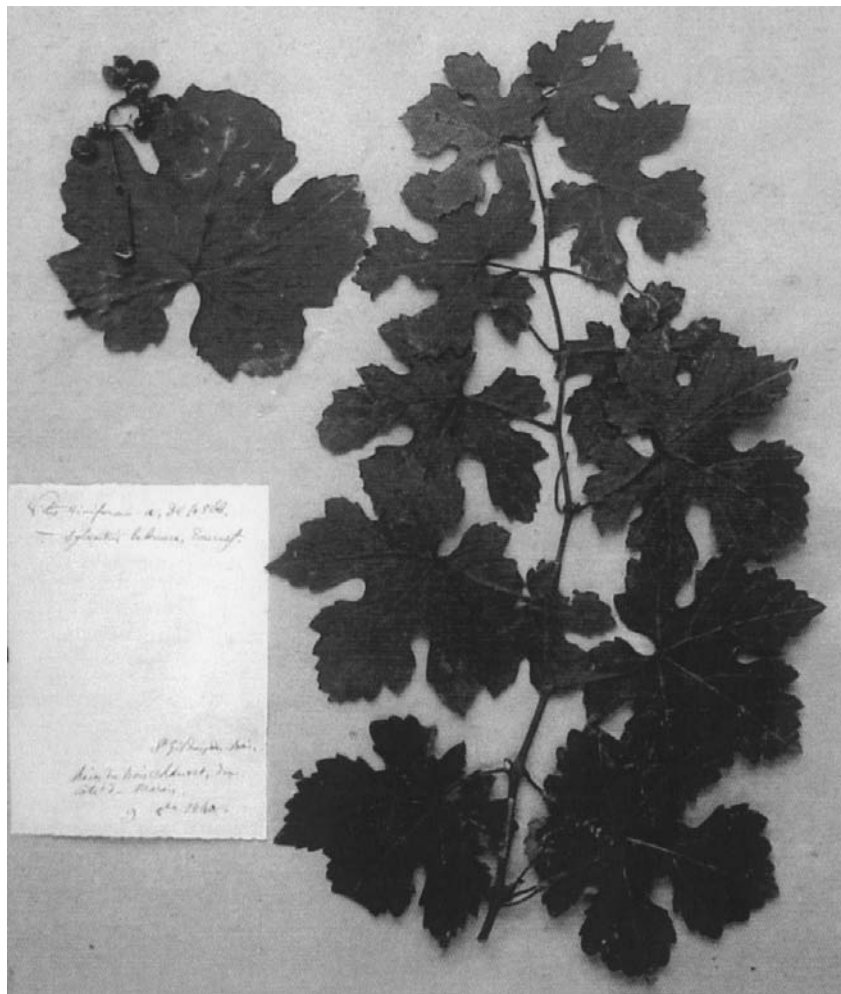
L'isoligne 1 000 °C annuels en France coïncide d'abord de Nantes à Angers avec la limite actuelle de culture de la vigne. Elle s'en éloigne ensuite vers le nord jusqu'à Châteaudun pour redescendre en passant par Melun, Troyes, Nancy et Wissembourg.

BRANAS *et al.* (1946) ont admis que la seule notion de température ne suffisait pas pour évaluer les



**Fig. 4 – Lambrusque de Chéméré (Loire-atlantique) Cliché détail. Herbarium Abbé Delalande prélèvement 1846. Muséum d'histoire naturelle de Nantes (Loire atlantique). éch : 0,25**

**Chéméré (Loire-Atlantique) wild vine 1846**



**Fig. 5 – Lambrusque de Saint-Gildas des Bois (Loire-atlantique) Cliché détail  
Herbier Abbé Delalande prélèvement 1840  
Muséum d'histoire naturelle de Nantes (Loire-atlantique)**

**Saint-Gildas des Bois (Loire-atlantique) wild vine 1840.**

possibilités d'un cépage en un lieu donné ou la vocation viticole de ce site. Ils ont proposé un coefficient héliothermique XH qui fait intervenir également la durée quotidienne d'éclaircissement, soit la durée du jour, en chaque point précis. Les possibilités climatiques d'un lieu déterminé pouvaient ainsi être mieux établies.

Depuis, d'autres auteurs ont perfectionné ces notions, en particulier FREGONI (1973) et HUGLIN (1978). Si les calculs s'affinent de plus en plus, ils ne peuvent guère, aujourd'hui, être appliqués aux vignes sauvages, plantes souvent infertiles, rares et même disparues à la limite nord de leur aire jadis naturelle.

Dans son travail de 1887, PLANCHON a dressé en quelque sorte une carte de présence des lambrusques en France. Le savant botaniste a travaillé, pour réaliser ce recensement fondamental, à l'aide de ses connais-

sances personnelles dans le midi et de la bibliographie existante pour les autres régions.

La ligne isothermique simple 1 000 °C, plus précise que celle d'EVREINOFF, tient compte des exigences de la plante. La carte (fig. 3) indique cette limite septentrionale avec celle d'EVREINOFF et la ligne maximum de culture commerciale de la vigne.

Enfin, les sites de vignes sauvages relevés par PLANCHON complètent ce tableau.

L'isoligne 1 000°C, limite théorique de végétation naturelle des lambrusques, permet d'observer que, dans une partie de l'ouest de la France, un peu au-dessous de la vallée de la Loire, aucune vigne sauvage n'avait été signalée par PLANCHON (1887).

## REMARQUES COMPLEMENTAIRES

Pour vérifier l'exactitude de cette lacune relevée, appel a été fait aux musées d'histoire naturelle du secteur en cause et possesseurs d'importants herbiers anciens. Grâce aux renseignements dus au Professeur MORAT du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et au Président CHARPIN, directeur d'*Acta botanica gallica*, un contact a été établi avec La Rochelle et Nantes. Malgré les informations fournies par les deux éminents spécialistes sur le manque d'inventaires détaillés des herbiers français, ceux de Nantes avec la complaisance de Madame M.L. GUERIN, ont pu fournir des pièces intéressantes et notamment l'échantillon prélevé en 1846 sur la commune de Chéméré (Loire atlantique), authentique lambrusque spontanée, vraisemblablement mâle (fig. 4) à rapprocher des sujets de la fig. 1. Un autre échantillon, un peu plus septentrional (Saint Gildas des Bois, Loire atlantique) apparaît plutôt comme une vigne subspontanée (fig. 5).

Il est d'autre part dommage que l'inventaire détaillé des 20 000 prélèvements botaniques anciens de La Rochelle n'ait pas encore été réalisé. De fortes probabilités de présence de vignes sauvages y existent de même que dans les herbiers de Poitiers.

D'autre part, en 2002, LACOMBE et BORDENAVE, tous deux de l'I.N.R.A., au cours des prospections évoquées en début d'article, ont retrouvé d'authentiques lambrusques dans la vallée de la Seine à Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne). Près de ce site, ROUSSEAU, directeur du jardin botanique de Marnay sur Seine (Aube), signale d'autres foyers de vignes sauvages notamment à Melz sur Seine (Seine-et-Marne) et surtout au Mériot (Aube).

Malgré ces quelques faits, sans doute modestes, l'hypothèse d'une présence de lambrusques jadis plus au nord que la zone autrefois circonscrite par PLANCHON pourrait être confirmée.

Enfin, la recherche d'une documentation ancienne signalant la présence de vignes sauvages dans la vallée de la Loire moyenne a permis d'apprendre, par l'intermédiaire du Musée d'Orléans, qu'il existait encore des vignes sauvages dans les îles du fleuve notamment entre Gien et Châteauneuf-sur-Loire. Cette présence de *Vitis*, issus de pépins transportés probablement par les eaux fluviales ou des oiseaux, à une époque peut être récente, a de fortes chances de révéler, dès que l'accès des sites sera possible, des lambrusques subspontanées sans doute de nature interspécifique. La survie de plants strictement vinifera paraît, en effet, peu vraisemblable en de telles conditions.

Ainsi, des vignes ensauvagées et de nature subspontanée, provenant d'espèces américaines ou d'hybrides producteurs, tendent à s'étendre dans la nature, surtout dans les zones marginales abandonnées par la viticulture. Ces plantes n'attirent guère l'attention tandis qu'épisodiquement la question des lambrusques vinifera vraies, même rares, retrouve un intérêt surtout dans l'optique de l'évolution de la génétique viticole et de l'analyse de la diversité des vignes par l'ADN.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURSIQUOT J.M. 1999. Un symbole très fort : les « lambrusques » en Coteaux du Languedoc. *Progr. agric. vitic.*, **20**, 436.
- BRANAS J. 1946. *Éléments de viticulture générale*.
- BERNON G. 1946. Imprim. Delmas. Bordx.
- LEVADOUX L. 1946.
- CARBONNEAU A. 1983a. Stérilité mâle et femelle dans le genre *Vitis* : modélisation de leur hérédité. *Agronomie*, **3**, 635-644.
- CARBONNEAU A. 1983b. Stérilité mâle et femelle dans le genre *Vitis* : conséquence en génétique et en sélection. *Agronomie*, **3**, 635-649.
- CHASSANY J. 1953. La température depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. *Prog. agric. vitic.*, **23-24**, 361-366.
- CLAVERIE P.A. 1953. Au sujet de l'origine de certains cépages français. *Prog. agric. vitic. Montp. CXL*, **48**, 326, 49-50, 360, 51-52, 381.
- CUISSET C. 1998. Étude de la diversité génétique de la vigne (*Vitis vinifera* L.) par les marqueurs morphologiques et moléculaires. *Thèse doct. Sciences agronomiques*. ENSA Montp.
- DUQUERTY P.M. 1960. Le vignoble et la viticulture pyrénéens. *Progr. agric. vitic. Montp.*, **154**, 14-51.
- EVREINOFF V.A. 1951. La limite septentrionale de la vigne sauvage. *Rev. Intern. Bot. Appl. et agric. Coloniale*, **XXXI**, 347-348 et 527-534.
- FREGONI M. 1973. Ecologia e viticoltura adattamento degli obiettivi della produzione all'ambiente naturale. *Frutticolt.*, **12**, 9-25.
- HUGLIN P. 1978. Nouveau mode d'évaluation des possibilités héliothermiques d'un milieu viticole. *C.R. Acad. Agric.*, 1117-1126.
- LEVADOUX L. 1954. Les lambrusques. *Bull. soc. Hortic. Arboric.*, Bouches du Rhône.
- LEVADOUX L. 1956. Les populations sauvages et cultivées de *Vitis vinifera* L. *Ann. Amélior. Plantes*, **1**, 59-117.
- PLANCHON J.E. 1887. *Ampelidae* in CANDOLLE (de) A. et C. *Monographia phanerogamorum prodromi*. Paris, V, 2.
- RATHAY E. 1889. Die geschlechtsverhältnisse der Reben und ihre Bedeutung für den Weinbau. *Wien*, **II**, Theil.
- RIVES. M. 1974. Les vignes sauvages comme sources de gènes pour l'amélioration. *Vitis*, **13**, 186-197.

*Nota : Les abréviations utilisées ici sont conformes au système international de données sur les publications en série (I.S.D.S.) et de l'organisation internationale de normalisation (I.S.O.).*

*Manuscrit reçu le 19 mai 2003 ; accepté pour publication le 22 septembre 2003*